

PROCES VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL DE LIGUE

Séance du 8 février 2019 à la Maison Régionale des Sports à Tomblaine

Présents :

Président : Pierre BLANCHARD

Emmanuel BARCELO
Nicole BERNARD
Philippe BOLMONT
Yohan DECLOMESNIL

Jean-Marie DEPARDIEU
Michel GROSS
Jean-Luc HOSY
Françoise LAPICQUE

Jean-Claude LIEBON
Anthony SCREMIN
Bernard SIMONIN
Corinne STOFFEL

Hervé VAZART (CD10)
Alain PERRON (CD51)

Nicolas VEJUX (CD67)

Etienne ROBERT (CD88)

Excusés :

Philippe BORDES
Emmanuel LEGRY
Adeline LENGERT
Michel MARTIN

Julie PILLETTE
Christophe PORTE
Dominique THIRION
Julien DUPONT (CD08)

Yann DEPRE (CD52)
Claude SPIECKER (CD68)

Absent :

Claude BERNARDIN (CD54) Catherine GERMAIN (CD55) Françoise NOMINE (CD57)

Assistent :

Vincent BLANCHARD, Directeur Général des Services
Pierre LEGENDRE, Coordonnateur du Développement et de la Formation
Guillaume SIMONIN, Coordonnateur Technique Régional

Invité :

André PAUTRAS, Président du Troyes OS NOES et Vice-Président du CD10

◇◇◇◇◇◇◇◇◇◇

Le Président, Pierre BLANCHARD, ouvre la séance à 19h10 en souhaitant la bienvenue aux participants. Il fait part des excusés et présente, au nom du Conseil de Ligue, ses félicitations à Guillaume SIMONIN et sa compagne, parents d'une deuxième petite fille Alice depuis peu.

Il annonce avoir rencontré avant ce Conseil de Ligue Hervé VAZART et André PAUTRAS pour évoquer le comité départemental de l'Aube, et qu'il a donc convié André PAUTRAS à assister ensuite à cette réunion du Conseil de Ligue.

POINT 1 - INFORMATIONS DU PRESIDENT (Pierre BLANCHARD)

Le Président Pierre BLANCHARD déclare qu'il y a peu de nouvelles depuis le dernier Bureau de Ligue, et il invite les membres à lire le compte rendu qui leur a été adressé.

Il revient sur les dernières représentations de la Ligue et se félicite notamment d'une signature de convention entre les trois Comités Départementaux mosellans de tennis de table, du sport adapté et handisport.

Il relate ensuite l'élimination des féminines d'Etival en ¼ de finale de la Ligue des Champions, ainsi que la défaite à domicile des féminines de Metz à ce même niveau, leur souhaitant le meilleur pour la rencontre retour devant se dérouler ce week-end.

Il termine en faisant un rapide tour d'horizon des activités fédérales récentes, entre les Conseils Fédéraux et les appels à candidature concernant les postes de Directeur Général des Services et de Capitaine des équipes de France Seniors Dames.

POINT 2 - POINT D'ACTUALITE DES VICE-PRESIDENTS DELEGUES

En l'absence des Vice-Présidents Délégués, le Président Pierre BLANCHARD annonce que le prochain numéro de la revue régionale GETT devrait paraître au mois de mars, et qu'un article a été à nouveau réalisé pour le prochain Ping Pong Mag.

Concernant les Manifestations Exceptionnelles, la convention pour les Euro Mini Champ's a été résignée pour la durée 2019/2022, et la Ligue accueillera la saison prochaine les Championnats de France Vétérans et le 4^{ème} tour du Critérium Fédéral N1.

POINT 3 - FINANCES ET PARTENARIAT

3.1- POINT FINANCIER (Dominique THIRION)

En l'absence excusée du Trésorier Général Dominique THIRION, le Directeur Général des Services Vincent BLANCHARD remet et commente aux membres du Conseil de Ligue le suivi financier mis à jour au 6 février 2019. Il se projette sur un taux de couverture (réalisé par rapport au prévisionnel) de 95% pour les produits, alors que celui des dépenses se rapprochera de 100%. Cela pourrait être inquiétant avec des produits qui risquent de ne pas être au niveau attendu et qui sont dans l'attente des évolutions des subventions de l'Etat.

En ce qui concerne les comptes des clubs, le taux de recouvrement est actuellement de 92% avec un montant de 52 K€ dû à la ligue. Il convient de se féliciter du fait que les clubs réagissent bien aux appels à règlement et que le prélèvement automatique fonctionne bien.

La situation en trésorerie de la Ligue est correcte mais juste vis-à-vis des produits à venir faibles, alors que les dépenses vont être importantes. Il faudra être vigilant.

3.2- TARIFS 2019/2020 (Christophe PORTE)

En l'absence excusée du Vice-Président en charge des Finances et Partenariat, Christophe PORTE, le Président Pierre BLANCHARD expose au Conseil de Ligue la proposition de tarifs régionaux 2019/2020, telle que discutée par le Bureau de Ligue.

Il rappelle en préambule que la Fédération augmente de 2,00 € les licences et que, pour la saison passée, nous avons décidé de ne pas augmenter nos tarifs.

Les lignes directrices de la proposition régionale 2019/2020 étant :

- une hausse contenue et inférieure aux augmentations fédérales sur les tarifs des licences traditionnelles, tant de la part Ligue que de la part réservée aux Comités Départementaux ;
- pas d'augmentation des tarifs sportifs ;
- une augmentation minime et inférieure à 3% des mutations régionales, sachant que la Ligue n'a plus la possibilité de mettre une quote-part sur les mutations nationales, alors que la Fédération continue de son côté à prendre une quote-part sur les mutations régionales.

Les tarifs régionaux 2019/2020 sont adoptés à l'unanimité.

POINT 4 - SECRETARIAT GENERAL (Jean-Claude LIEBON)

4.1- POINT D'ACTUALITE

Le Secrétaire Général, Jean-Claude LIEBON, annonce que la ligue doit faire part de ses propositions pour le mérite fédéral d'ici au 15 mars et donne la parole au Président du Conseil de l'Ordre, Jean-Marie DEPARDEU.

Ce dernier informe le Conseil de Ligue qu'il transmettra très prochainement un courriel aux présidents des comités départementaux avec les infos pour ce mérite fédéral, sachant qu'il est difficile au niveau Ligue de faire des propositions pour les médailles de bronze.

Jean-Marie DEPARDEU rappelle ensuite que nous devons prévoir les propositions pour le mérite régional, sachant que le Conseil de Ligue du 29 juin devra entériner ces dernières.

4.2- STATISTIQUES

Le Secrétaire Général, Jean-Claude LIEBON, présente un état de la licenciation, des affiliations et des inscriptions au critérium fédéral.

Il présente une analyse sur l'évolution des licenciés par rapport à la saison précédente. Cette étude demande à être affinée.

POINT 5 - ANIMATION, DEVELOPPEMENT, PROMOTION (Philippe BOLMONT)

POINT D'ACTUALITE

Philippe BOLMONT, Vice-Président en charge de l'Animation, du Développement et de la Promotion, fait le point sur les différentes actions mises en place.

- ✓ Ping Santé : 6 modules sont entièrement financés et 3 uniquement pour les licences ;
- ✓ Dispositif d'Accompagnement des Clubs : sur les 2 clubs qui avaient demandé des informations, aucune suite n'a été donnée à ce jour.

Un débat s'engage sur le sujet, Bernard SIMONIN posant la question de la liaison entre la Ligue et les Comités qui nécessite peut-être d'être revue. Se pose la question de savoir s'il ne serait pas souhaitable que l'accompagnement se fasse aussi au niveau des comités départementaux ?

Il est rappelé que l'accompagnement doit permettre de faire un audit du club afin de pouvoir faire un état des lieux puis l'accompagner dans son développement, et qu'il semble préférable que l'accompagnateur soit formé spécifiquement à cela, neutre et donc hors département.

Tout le monde s'accorde sur le rôle moteur que doivent avoir les Comités Départementaux à ce sujet (incitation, rencontres, recensement, etc.) et le rôle gestionnaire et organisationnel que doit tenir la Ligue avec la mise en place pratique du dispositif et notamment de l'audit du club.

L'accord du Conseil de Ligue se fait sur la proposition suivante : il est proposé aux Comités Départementaux de prendre contact avec les clubs sur le terrain, de les informer et les sensibiliser sur le dispositif DAC. Le CD propose ensuite à la Ligue le ou les clubs pour lesquels il serait utile d'enclencher un audit et un dispositif d'accompagnement régional spécifique.

- ✓ Ping à l'école : cette action connaît un bon développement avec 126 enseignants qui ont été formés et la mise en place de cycles d'animations scolaires dans 3 comités.
- ✓ Ping à l'Université : une convention comprenant 11 articles est élaborée, Gilles ERB devant en assurer la diffusion.
- ✓ Ping à l'entreprise : une 1^{ère} action est en cours avec Enedis et le club de Villers les Nancy.

Une réunion du Groupe de Pilotage du Développement est prévue le 22 février.

POINT 6 - GESTION DE L'ACTIVITE

6.1- POINT D'ACTUALITE (Corinne STOFFEL)

La Vice-Présidente en charge de la Gestion de l'Activité, Corinne STOFFEL, donne la parole aux différents présidents des commissions.

Jean-Luc HOSY (Commission Médicale), pose la question du nombre de parties que peut jouer un vétéran, surtout pour les catégories V2, V3, V4 et V5.

Il souhaiterait qu'un maximum de 6 ou 7 parties sur une même journée soit préconisé.

Le Conseil de Ligue propose qu'une préconisation soit faite au niveau des comités en direction des clubs organisateurs pour limiter le nombre de parties à 6 sur une journée.

La Ligue quant à elle devra organiser ses compétitions vétérans pour atteindre cet objectif.

Yohan DECLOMESNIL (Commission d'Arbitrage) annonce que toutes les désignations des clubs pour le juge arbitrage des rencontres par équipes avaient été faites.

6.2- RETOUR SUR LA PREMIERE PHASE (Françoise LAPICQUE)

Françoise LAPICQUE, Présidente de la Commission Sportive Régionale, revient sur la première phase du championnat et présente un bilan des différentes anomalies constatées ainsi que sur les demandes de report.

Elle indique que pour la mise en poule de la deuxième phase, le règlement sportif avait été appliqué (calendrier retour), ce qui a eu comme conséquence pour certains clubs que les demandes d'opposition n'ont pas pu être respectées.

Françoise LAPICQUE informe le Conseil de Ligue que, pour certains clubs qui avaient trois équipes au même niveau, la CSR leur avait permis d'avoir deux équipes dans une même poule en GE5 et GE6. Cela évitait à chacun des clubs concernés de ne pas avoir de trop long déplacements.

Elle annonce aussi que, suite à la demande du CD 52, leurs équipes "départementales" avaient été intégrées en GE7.

Etienne ROBERT, Président du Comité des Vosges, indique que le plus de question qu'il avait eu concernait la question des horaires, mais que globalement cela se passait très bien.

6.3- QUESTIONNAIRE CHAMPIONNAT TERRITORIAL (Françoise LAPICQUE)

Françoise LAPICQUE, Présidente de la Commission Sportive Régionale, présente ensuite la proposition de questionnaire qui sera soumis aux clubs sur d'éventuelles modifications à apporter au championnat par équipes territorial, comme promis par le Président de la Ligue lors de l'Assemblée Générale.

Après quelques modifications ou précisions apportées, le Conseil de Ligue valide à l'unanimité le questionnaire présenté et son mode de remplissage.

En ce qui concerne le dépouillement, le Conseil de Ligue est favorable pour qu'une pondération soit prise en compte en fonction du nombre d'équipes engagées et en fonction du niveau auquel évolue le club.

Seront ainsi prises en compte pour une question sur un niveau précis les réponses des clubs (une voix par équipe engagée) évoluant jusqu'au niveau directement inférieur.

POINT 7 - INFOS CTS

7.1- TECHNIQUE (Guillaume SIMONIN)

Le Coordonnateur Technique Régional, Guillaume SIMONIN, fait part de la rencontre de l'Equipe Technique Régionale qui a eu lieu à Strasbourg début janvier sur le thème de la mise en place de la formation « Initiateur de Club » par les Comités Départementaux.

Cette rencontre a permis aussi aux participants de découvrir le Pôle Espoir, ce qui a été apprécié par les cadres présents.

Guillaume SIMONIN, informe également le Conseil de Ligue que les travaux de remise à neuf de la future salle du CREPS de Strasbourg dédiée entre autres au Tennis de Table débuteront début mai et devraient se terminer pour la rentrée.

7.2- DEVELOPPEMENT ET FORMATION (Pierre LEGENDRE)

Pierre LEGENDRE, Coordonnateur du Développement et de la Formation, annonce que les modules de formation "Initiateur de Club" sont disponibles.

Il informe que Christophe LEGOUT, parrain de la première promotion du BPJEPS, a été présent toute une journée lors de la formation et que les certifications vont bientôt être lancées.

La communication pour la prochaine session de formation 2019/2020 est présente sur le site de la Ligue.

Pierre LEGENDRE donne ensuite les informations sur les prochaines formations, et notamment :

- ✓ Entraîneur fédéral : du 14 au 18 avril à Pont-à-Mousson
- ✓ CQP : du 1^{er} au 5 juillet, cette formation étant du ressort de la Zone.

POINT 8 - INFOS DIRECTEUR GENERAL DES SERVICES (Vincent BLANCHARD)

Le Directeur Général des Services, Vincent BLANCHARD, fait part de l'avancement de l'opération "partenariat".

Tous les courriers ont été adressés aux entreprises et actuellement la relance téléphonique est en cours.

Il informe enfin le Conseil de Ligue de l'envoi des dossiers justificatifs aux demandes de subventions concernant les dernières manifestations exceptionnelles à la Région Grand Est.

POINT 9 - DIVERS

Pour terminer la réunion, Françoise LAPICQUE, remet les badges et diplômes d'Arbitre International à Alain PERRON.

Aucune question n'étant soulevée et l'ordre du jour étant épuisé, le Président Pierre BLANCHARD remercie les participants pour leur présence et déclare la réunion close.

La séance est levée à 22h00.

Le Président
Pierre BLANCHARD



Le Secrétaire Général
Jean-Claude LIEBON

